



FFvolley

COMMISSION FEDERALE VOLLEY ASSIS

PROCES-VERBAL N°1 DU 04 FEVRIER 2018

SAISON 2017/2018

Présents :

Isaline SAGER-WEIDER, Présidente

Alain ARDNER, Chrystel BERNOU, Brigitte CERVETTI, Jean-François RYELANDT

Absents excusés :

Nicolas BREZENAC, Maxime CHOUETTE, Isabelle COLLOT, Florian WOJCIK, Stéphane GIRODAT (membre associé)

Invitée :

Sarah ARISS (kinésithérapeute/classificatrice du Groupe France Volley Assis)

Début 10h45 au siège de la Fédération Française de Volley-Ball.

Présentation de Sarah ARISS, membre associée de la commission. Sarah ARISS a rejoint l'aventure du Volley Assis au stage de septembre 2017 à Fontainebleau en tant que kinésithérapeute juste après obtention de son diplôme. Elle est présente sur les stages du Groupe France. Elle sera la classificatrice de la Fédération et étudie la classification internationale pour élaborer le projet de classification nationale.

1. LA CLASSIFICATION

Sarah ARISS étant bilingue et Olivia LANES (joueuse du Groupe France et également médecin), ont travaillé sur une traduction et simplification de la classification internationale afin de rendre plus lisibles les critères d'éligibilité internationaux puis d'élaborer une classification nationale. Sarah ARISS devient la référente classificatrice mais d'un point de vue légal elle ne pourra pas classer les joueur(se)s du Groupe France car le classificateur doit être une personne extérieure à l'équipe.

Sarah ARISS et Olivia LANES ont éclairci des critères précis comme les limitations des mouvements, amplitudes, les types de handicap, etc. Cette nouvelle classification n'est pas mise en place sur le territoire mais elle permet d'avoir une trame intéressante de travail dès aujourd'hui. Il faudra néanmoins et rapidement réfléchir à une classification nationale tendant vers la classification internationale en vue des compétitions internationales futures pour le Groupe France.

Pour le moment, à notre stade de développement, la commission a décidé d'ouvrir à plus de handicaps possibles pour le Challenge France.

Concernant la classification relative à chaque joueur, il leur sera demandé de préparer leur dossier médical, avec toutes les pièces justificatives possibles relatives à leur handicap en vue de la classification à l'international (timing : fin 2018 pour les compétitions 2019) pour que ces derniers puissent être également traduits en amont.

Les traductions des dossiers médicaux de chaque joueur devront l'être en anglais et certainement certifiées afin d'être éligibles aux compétitions internationales, ce qui représente un budget conséquent. Les traductions doivent être précises car médicales. Les joueur(se)s seront, de plus, « réévalués » après une première classification, si évolution du handicap ou autre.

L'objectif est également que Sarah ARISS fasse une formation « Level 1 » de classificatrice en 2018 (coût très élevé). World Para-Volley et Para-Volley Europe organisent les formations s'il y a assez de demandes de candidats. Rappelons que lors de la présentation d'une équipe nationale sur une compétition internationale, il est obligatoire d'avoir un classificateur par nation. Un budget est d'ores et déjà affecté à cette future formation. Des aides financières seront possibles auprès de WPV ou du CFSF (Comité Paralympique Sportif Français).

Le 15 novembre, Sarah ARISS et Chrystel BERNOU ont suivi une réunion au CPSF pour comprendre le fonctionnement des autres fédérations. Ces dernières ont également présenté leurs classifications nationales ainsi que leur trame de travail.

VŒU/DEMANDE : Demander à la CCM (Commission Centrale Médicale), les prérogatives de l'obtention du certificat médical Para-Volley avec peut-être des contre-indications à la pratique plus précises. Est-ce discriminant de demander ce genre de détails ?

2. LES LICENCES

VŒUX/DEMANDES concernant les licences fédérales pour la saison 2018/2019 (actuellement, une cinquantaine de licences Para-Volley en Volley Assis) :

- Reproduire sur la saisie Internet les options des licences (Volley Assis/Volley Sourd/Soft Volley, etc ...) à l'identique du formulaire d'inscription. Et que la spécificité figure sur la sortie papier ou listing de la licence. Supprimer la case : « AUTRES » sur la ligne compétition PARAVOLLEY
- Supprimer le « S » à sourd
- Uniformiser le prix de la licence COMPETITION PARA et COMPET'LIB au niveau fédéral (part fédérale identique). Sensibilisation à faire lors de la prochaine Assemblée Générale afin que les Ligues prennent des parts très raisonnables sur ces licences pour ne pas freiner leur développement. En effet, à ce jour, la licence COMPET'LIB est légèrement moins chère de 2 € que la licence PARAVOLLEY, donc des joueur(se)s de Volley Assis par exemple, on pris la licence la moins chère pour participer aux étapes du Challenge national (pour cette première année de Challenge, uniquement, obligation d'avoir une licence Compétition quelque'elle soit). En somme, donner la possibilité de modifier sa licence entre PARA et COMPET'LIB (donc uniformisation du prix nécessaire au préalable)

Au niveau du récapitulatif des licences : 135 licences PARA-VOLLEY dont environ 80 SOURD, donc environ 55 pour LE VOLLEY ASSIS.

Pas de retour sur le nombre de licences Volley Assis sur les autres licences : Volley pour tous et Compét'lib.

3. LE REGLEMENT PARTICULIER DES EPREUVES (RPE) DU CHALLENGE FRANCE

Alain ARDNER nous a présenté un outil d'aide pour les clubs organisant le Challenge : « Manuel d'aide aux clubs pour l'organisation des plateaux du Challenge national Volley Assis » avec des formules sportives, à valider par tous et diffusion sur le site Internet.

Modification sur le RPE pour la saison 2018/2019 :

- Article 7 « formule sportive » : chaque GSA est libre de l'organisation de la sportive sur son étape (documents d'aide disponibles sur le site Internet « lien ».)
- Article 1 : Enlever le critère « obésité » dans Généralités
- Article 6 : Communication des résultats, ajout d'une ligne sur la communication (envoi obligatoire de 3 photos minimum) + d'infos « lien » vers le document support
- Article 8 : sportif : « à partir de 2 équipes présentes, le maintien du tournoi peut avoir lieu et les résultats seront comptabilisés pour le classement final »
- Article 5 : Calendrier RPE pour 2018/2019 sur la saison prochaine écrire : possibilité d'avoir 2 étapes géographiquement éloignées dans le même mois
- Article 2 : Participer à 2 étapes minimum pour participer aux finales
- Article 11 : l'organisateur doit préciser les règles de jeu et de l'arbitrage en début de journée à tous les participants

Points délicats :

- Chaque joueur joue pour l'équipe qu'il souhaite et les points sont attribués à l'équipe « support » choisie le jour même (nous réglerons plus précisément quand le développement sera optimal)

- Qui peut jouer ? Quel handicap et quelle licence pour la saison 2018/2019 ? Classification plus précise
- VŒU/DEMANDE à la Commission Centrale Médicale : que ce soit pour les M15 ou les M17 : simple sur classement uniforme pour les deux catégories d'âge. En dessous de 15 ans, interdiction de participation.
- Concernant le regroupement de licenciés : si 2 clubs souhaitent s'associer pour faire une équipe, le groupement de licenciés est accepté dans la mesure où la liste des joueurs est déterminée clairement à l'inscription pour l'étape. Les clubs doivent déterminer « le club support » pris en compte pour le classement. Un joueur peut participer avec un autre club (uniquement si son club ne peut pas présenter une équipe) et ne pourra en aucun cas participer avec un 3^{ème} club sur la saison. Un forfait à l'issue de la journée (après réception des documents de la journée) peut être établi.

4. ETAPES CHALLENGE 2018/2019

Discussions sur les journées 2018/2019 sur des zones géographiques éloignées dans le même mois : en étant éloignées, il n'y aura pas de concurrence entre les clubs.

Certains lieux déjà identifiés pour la prochaine saison (candidatures spontanées) : Orléans, Villeneuve d'Ascq, Charenton, Cannes, Le Pradet, Aubenas, Sarrebourg ... Idées d'avoir deux dates par mois géographiquement distantes.

Faire un appel d'offre d'organisation des journées sur le Challenge de l'année prochaine.

Revue du cahier des charges (matériels ...) → Isaline SAGER-WEIDER

Création d'un document pour l'organisation d'étapes du Challenge 2018/2019 + suivi → Alain ARDNER

La communication pour les futurs clubs organisateurs du Challenge 2018/2019 passera par plusieurs étapes :

- envoi clubs/ligues en mai 2018 et relance en septembre 2018 pour proposer l'organisation d'un Challenge. Suite à la proposition et pré-inscription des clubs, volonté que ces derniers proposent 3 dates échelonnées sur la saison. Ensuite planification et coordination pour respecter la non-concurrence entre des clubs géographiquement proches → Alain ARDNER et Chrystel BERNOU
- Une fois émis le listing des dates du Challenge 2018/2019, création d'une plaquette (→ Isabelle SAGER-WEIDER) et envoi de publicité sur ces journées et les inscriptions en mai/septembre/octobre/janvier et mars
- Volonté d'un encart sur le site Internet FFVB avec un lien direct (page Volley Assis FFVB/FFvolley assis FB) → Brigitte CERVETTI
- Communication obligatoire (avec 3 photos minimum) lors de l'envoi des résultats → Gestion Communication Isabelle COLLOT
- Courrier type pour les stages et les Challenges de remerciements pour fidéliser les clubs → Chrystel BERNOU

5. LABEL VOLLEY SANTE

Les labels ont été décernés pour 2017 en fin d'année. Cela reste intéressant d'augmenter la dotation quand il reste un peu de budget. Chaque club a reçu le même type de dotation (un grand visuel et de la gadgeterie) pour les 2 catégories pour les remercier de faire évoluer le Volley Santé en France (la communication est facilitée par les supports).

21 structures (clubs/CD) se sont positionnés sur du Volley Assis sur la soixantaine de demande de labels.

L'année prochaine les « labels Volley Santé et Para-Volley » vont en favoriser les actions pérennes des GSA.

6. LE GROUPE FRANCE

Pour 2017 : 4 stages de 3 jours et 1 stage de 4 jours ont été mis en place :

- Sarrebourg (17 au 19 mars)
- Lys lez Lannoy (31 mars au 2 avril)
- Houlgate (30 juin au 02 juillet)
- Fontainebleau (14 au 17 septembre)
- Nantes (24 au 26 novembre)

Encadrement : staff élargi en fonction des disponibilités.

Stéphane GIRODAT - entraîneur principal, Florian FOULQUIER - adjoint principal, Maxime Chouette – Entraîneur Adjoint, Célia BRIDJA – Entraîneur Adjoint, Jean-François REYLANDT - responsable logistique et partenaire d'entraînement, Chrystel BERNOU - chef de projet.

Pour 2017, demande acceptée du financement par la FFvolley de sa venue sur la formation internationale, de la part de l'entraîneur 1, Stéphane GIRODAT.

Douzaine de joueur(se)s sur chaque stage avec un noyau dur (60 %) et des joueur(se)s « fluctuants » en fonction de l'état du moment/disponibilité ... etc. Au total, environ 17 joueurs dont 5 filles. Bénévolat sur les actions PARA-VOLLEY (Volley Sourd et Volley Assis).

Faciliter le plus possible pour les clubs les justes retours sur ces accueils des groupes France vis-à-vis de leurs partenaires (institutionnels comme privés).

Pour 2018 :

- Pas de compétition référence en 2018, tournoi international ou tournoi « sub-zone » de prévu à ce jour (terme de Para-Volley sur les zones géographiques) = 1^{er} tournoi officiel qui apporte des points au classement international avec peut-être une participation du Groupe France en fin d'année
- Adhésion à Para-Volley à faire, (tarification catégorie D) → Brigitte CERVETTI
- « Groupe France » = appellation fédérale, un dossier de sponsoring pour le groupe France a été fait avec le responsable marketing de la FFvolley → Chrystel BERNOU

Le niveau international n'est pas encore présent mais par cette politique qui est classifiable (sur 17 joueur(se)s, une douzaine classifiable internationalement sans souci). Les amputations sont les plus rapidement classifiables, les autres handicaps peuvent être divers et variés en fonction des juges et des compétitions.

Objectif en 2018, certainement dès avril, de séparer sur les stages les joueurs hommes et femmes tout en maintenant des stages ensemble, avec des temps d'entraînement communs et séparés. Les entraîneurs principaux pourront choisir leur second à ce moment-là.

Prévisionnel des dates :

- o 09-11 février - Charenton le Pont avec Challenge à Issy les Moulineaux le dimanche
- o 06-08 avril à Lannion
- o 22-24 juin - Lys lez Lannoy

Concernant l'encadrement des stages, une indemnité minimum sera mise en place cette année. Deux entraîneurs pour chaque Groupe France homme et femme, possibilité d'une 5ème personne sur les deux groupes ainsi que la kiné. Le prévisionnel est entre 12-15 jours de stage sur l'année 2018 et 2 ou 3 membres du staff. Budget : 15 personnes pour chaque groupe + 3 jours de compétition.

- 2000 €/budget par stage par groupe. Si groupe mixte 3000 €/stage
- Budget demandé : 25 000 € (planification sur 20 000 €)
- La nouveauté : La kiné, Sarah ARISS, et une classificatrice pourra avoir une rémunération via la ligne budgétaire du « suivi sanitaire des équipes de France »
- Proposition d'indemnisation sur le staff encadrement acceptée en fonction des possibilités du budget

2019 : Championnat d'Europe pré-inscription « d'intérêt » pour le Groupe France masculin surtout (moins de chance pour les féminines ...) → Chrystel BERNOU

7. PROMOTION

Un site spécifique Volley Assis a été mis en place par le webmaster de la commission Maxime CHOUETTE (site séparé de celui de la FFvolley car ne pouvant accueillir tous les contenus nécessaires) :

www.ffvolley-volleyassis.org

Une page Facebook a été aussi mise en place, mise à jour par Isabelle COLLOT.

<https://www.facebook.com/FFVolleyAssis/>

Opération nationale de promotion → Chrystel BERNOU

- Intervention sur le DEJEPS de Châtenay-Malabry les 29 et 30 janvier 2018
- 29 mars 2018 : stand animation Volley Assis au Forum de l'Association Nationale des Etudiants en STAPS (ANESTAPS)
- Finales Volley de la Fédération des Clubs de la Défense le samedi 16 juin à Bourges
- Phases finales jeunes mi-mai, mise en place de l'activité
- D'autres opérations nationales à venir et à confirmer :
 - o 07-10 juin à Aix-en-Provence – National League
 - o 04-08 juillet à Lille pour le final 6 de la National League

Autre suivi :

*Suivi de convention : CNSD (Centre National du Sport de la Défense) Fontainebleau comme un potentiel lieu de stage intéressant, avec la cellule des blessés de guerre du Ministère de la Défense. L'idée était de passer une convention pour des stages avec des prix bas, avoir un futur Centre National de Volley Assis. Mise en place de cette convention, retard juridique, toujours en travail pour finalisation. Les avantages d'hébergement ont disparu, à ce jour, car pas d'accord avec « Cité sport » organisme qui gère hébergement et restauration sur place. Pour l'instant, en stand-by mais en bonne voie pour signer cette convention.

*Convention avec la Fédération des Clubs de la Défense (FCD) en cours de finalisation (où sont présentes toutes les familles). Convention cadre permettant les relations, fédération omnisport qui touche beaucoup de monde. Actions de promotion du Volley Assis intéressantes dans ce cadre.

8. FORMATIONS FEDERALES VOLLEY ASSIS

Formations 2017 :

- Formation éducateur Volley Assis niveau 1 à Dinard les 28 et 29 octobre 2017, une vingtaine de personnes
- Formation entraîneur « Level One » international correspondant au Volley Assis niveau 2 FFvolley à Villeneuve d'Ascq du 07 au 10 décembre 2017

Formations 2018 :

- Formation éducateur Volley Assis niveau 1 à l'Union les 10 et 11 mars 2018
- A partir de septembre 2018, les formations sont mises en place avec le Service Formation en lien total avec la nouvelle architecture fédérale. Les deux formations de 2017 ont donc été largement anticipées par rapport à cette nouvelle architecture
- Les dépenses seront affectées au budget du Service Formation

De plus, dès l'entrée dans un cursus de formation, un entraîneur aura obligatoirement dans son cursus, une sensibilisation (3H) au Volley Santé et Para-Volley dont la pratique du Volley Assis car situé dans le tronc commun des formations de base (équivalent BEF5), avec une répartition de : 1H de théorie et 2H de pratique Volley Assis et Soft Volley. Un document support est en train d'être créée pour tous les formateurs de cette partie du tronc commun.

Une réelle sensibilisation sur tout le territoire permettra alors un développement plus large.

9. OUTILS TECHNIQUES

Vidéos d'exercices et manipulation pour le site spécifique FFvolley Volley Assis et la page Facebook à réaliser (ex : vidéo émission WAZUP prise à Charenton). Permettre aux sections avec différents niveaux de proposer des exercices adaptés.

OBJECTIFS : facilitation pour les potentiels entraîneurs de Volley Assis dans leur club, et développement du nombre de sections sur le territoire français (donner des outils clés en main aux entraîneurs motivés pour démarrer).

Tous les bénévoles sont vivement remerciés que ce soit au niveau du staff du Groupe France, des membres de la CFVA ou encore les bénévoles des clubs qui œuvrent pour le développement du Volley Assis partout en France.

La Présidente
Isaline SAGER-WEIDER